

Principales décisions et prochaines étapes : Réunion du Groupe de travail

Activité conjointe OCDE-CAD sur la passation des marchés (27 au 29 juin 2007)

Le Groupe de travail (GT) de l'activité conjointe s'est réuni à Tunis (Tunisie) grâce au concours de la Banque africaine de développement.

1. Participants

Jocelyn Comtois, ACIDI - Ottawa (co-Président), Bernard Becq, Banque mondiale - Washington (co-Président), Henry Malinga, - Pretoria (co-Président), Emmanuel Lomo (Banque africaine de développement - Tunis), Sabine Englehard (Banque interaméricaine de développement - Washington), Pam Bigart (Banque mondiale - Washington), Kirsten Jensen (PNUD - Copenhague), Mogens Strunge Larsen (DANIDA - Copenhague), Kjerstin Andreasen (OCDE/CAD/DCD/EFF - Paris), Barbara Bech (Banque mondiale - Washington) et Micheal Lawrance (OCDE/CAD/DCD/EFF - Paris)

2. Synthèse des principales décisions prises

a) Exercice pilote organisé dans le cadre de l'activité conjointe : résultats obtenus à ce jour - Rapports d'étape de juin (ref. : Note d'orientation traçant un cadre pour le suivi et la présentation des données).

- (1) Un courrier électronique de rappel et la liste des rapports reçus à ce jour doivent être envoyés. La date butoir pour la remise des rapports sur le bilan arrêté en juin est le 13 juillet.
- (2) Si les pays pilotes sont d'accord, les rapports d'étape (juin et mi-août) seront publiés sur le site Internet consacré à l'activité conjointe afin de concourir à la transparence et de favoriser la mise en commun de l'expérience acquise.
- (3) Une synthèse des questions communes, des données d'expériences de portée générale et des enseignements positifs et moins positifs dégagés dans les rapports de juin sera rédigée courant août, puis traduite et diffusée sur le site Internet avant la réunion des participants à l'activité conjointe.
- (4) Les rapports d'étape attendus fin août seront également diffusés sur le site si les pays concernés sont d'accord.
- (5) Lorsque les rapports seront publiés sur le site Internet, il conviendra de préciser clairement le nom des organisations ayant participé à l'évaluation et d'indiquer si celle-ci a été soumise à une procédure de validation et, dans l'affirmative, d'indiquer par quelle instance cette procédure a été conduite. Ces informations seront en effet importantes pour les personnes qui consulteront les rapports lorsque ceux-ci auront été rendus publics. Les personnes n'ayant pas pris part à la validation seront ainsi en mesure d'entrer en contact avec celles y ayant participé pour leur poser le cas échéant des questions sur les résultats de l'évaluation.

Il est admis que ces résultats, obtenus en appliquant la méthodologie préconisée, ne peuvent faire oublier la nécessité pour les partenaires au développement et les pays partenaires de faire preuve de toute la diligence requise dans le cadre de leurs propres évaluations des risques institutionnels.

- (6) Les discussions sous forme de tables rondes qui auront lieu durant la réunion des participants à l'activité conjointe porteront sur les moyens d'utiliser les résultats des évaluations au niveau des pays pour remédier aux faiblesses constatées. Les discussions en sous-groupes permettront de dégager de bonnes pratiques qui pourraient conduire à mettre à profit les résultats des évaluations pour établir des programmes de renforcement des capacités, renforcer l'appropriation au niveau local et la coordination entre les partenaires au développement, piloter la mise en place d'une procédure de validation crédible faisant intervenir des acteurs locaux, financer et mettre en œuvre des actions de renforcement des capacités et consolider les interfaces avec la gestion financière.
- (7) Le Secrétariat du CAD a l'intention d'utiliser les données agrégées calculées à partir des 54 sous-indicateurs pour lesquels une note a été attribuée, en appliquant la méthodologie définie à cet effet par l'activité conjointe sur la passation des marchés, afin de convertir les notes attribuées pour chaque sous-indicateur en une appréciation portée sur une échelle allant de A à D. Il faut en passer par là pour fournir aux participants à l'activité conjointe sur le suivi de la Déclaration de Paris des données de référence relatives à l'indicateur 2b pour chacun des pays partenaires. Les pays participants seront invités par le Secrétariat du CAD à accepter par avance une telle utilisation des données les concernant. L'objectif est d'intégrer ces données de référence dans le rapport d'enquête 2008 sur le suivi de la Déclaration de Paris.

Cependant, cette question de l'attribution, dans le rapport de suivi, d'une appréciation unique sous forme de lettre à un pays donné n'est pas encore tranchée et devra être à nouveau débattue lors de la prochaine réunion des participants à l'activité conjointe.

b) "Pays ne participant à l'exercice pilote" : quels sont ces pays et lesquels d'entre eux sont prêts à suivre la méthodologie ?

- (1) Les pays ne participant pas à l'exercice pilote est une expression qui renvoie à :
 - I. **l'ensemble des pays partenaires ayant pris part à l'enquête de référence de 2006** (et qui ne sont pas des pays pilotes) et désireux de s'en servir pour produire des données de référence dans le cadre de l'enquête sur le terrain prévue en 2008,
 - II. d'autres pays partenaires n'ayant pas signé la Déclaration de Paris qui n'ont pas **utilisé du tout la méthodologie définie dans le cadre de l'activité conjointe** et souhaiteraient peut-être s'en servir pour renforcer leur système de passation des marchés publics, et
 - III. d'autres pays partenaires n'ayant pas signé la Déclaration de Paris, mais ayant **appliqué récemment la méthodologie** en collaboration avec la Banque mondiale ou l'une des banques régionales de développement
- (2) Un grand nombre de pays ne participant à l'exercice pilote se sont familiarisés, grâce à la Banque mondiale et aux banques régionales de développement, avec les indicateurs de référence de la méthodologie depuis que ceux-ci ont été approuvés

par la table ronde OCDE-CAD/Banque mondiale sur le renforcement des capacités dans le domaine de la passation des marchés organisée en novembre 2004. Ces premiers exemples d'application de la méthodologie n'ont pas en principe été totalement évalués et n'ont pas été soumis non plus à une procédure de validation.

- (3) Une liste complète des pays ne participant pas à l'exercice pilote, mais ayant récemment appliqué les indicateurs de référence en collaboration avec une ou plusieurs banques doit être établie afin de repérer absolument tous les utilisateurs de la méthodologie ou de certaines composantes de celle-ci.
- (4) Tous les pays qui, bien qu'ils ne l'aient pas appliquée, s'intéressent à la méthodologie, seront invités sous peu à prendre part à l'atelier international d'orientation qui aura lieu en septembre à Paris (détails à suivre) et comportera une séance consacrée à la définition d'orientations et à la communication d'informations sur l'application de la méthodologie et les usages possibles des résultats obtenus grâce à elle. Cet atelier sera semblable, tant dans la démarche que sur le contenu, aux ateliers régionaux d'orientation qui ont eu lieu cette année à Nairobi, Jakarta et Yaoundé à l'intention des pays pilotes.

c) Guide des "bonnes pratiques" dégagées dans le cadre de l'activité conjointe établi à partir des enseignements et données d'expérience recueillis auprès des pays pilotes et de pays n'ayant pas participé à l'exercice pilote :

- (1) Une synthèse des enseignements et données d'expérience tirés des rapports d'étape de juin sera rédigée et diffusée sur le site Internet avant la réunion de l'activité conjointe. Les rapports à paraître fin août seront également publiés sur le site dès qu'ils seront reçus.
- (2) Après la réunion de l'activité conjointe, un projet de texte revu et corrigé, tenant compte des rapports de juin et d'août et des éléments produits dans le cadre de l'activité conjointe, sera rédigé et approuvé par le groupe de travail pour diffusion sur le site. Ce projet sera consultable par tout pays intéressé, y compris par les pays pilotes ou non, appliquant actuellement la méthodologie ou prêts à le faire dans le cadre de l'enquête sur le terrain qui aura lieu de janvier à avril 2008. Les retours d'informations de la part des utilisateurs et les données d'expérience communiquées par les pays pilotes ou non pilotes, qui parviendront au Secrétariat du CAD seront les bienvenus et le projet de texte sera mis à jour au fur et à mesure que de bonnes pratiques nouvelles seront dégagées.
- (3) Ce guide de bonnes pratiques pourrait éventuellement être utilisé comme socle d'un programme de formation commun à l'intention des personnels des donneurs et des pays partenaires.

d) Liens entre la lutte contre la corruption active et passive et les travaux menés dans le cadre de l'activité conjointe :

- (1) Le Comité de la gouvernance publique de l'OCDE et le Groupe de travail de l'OCDE sur la corruption dans le cadre de transactions commerciales internationales ont récemment publié des documents importants et éclairants qui

ont été examinés par le groupe de travail et transmis aux participants à l'activité conjointe :

- I. « L'intégrité dans les marchés publics : les bonnes pratiques de A à Z" - consultable sur le site Internet
 - II. "Bribery in Public Procurement - Methods, Actors and Counter-Measures" - à paraître
- (2) Le Groupe de travail estime que ces thèmes sont des éléments importants d'une réforme efficace des systèmes de passation des marchés qui seront abordés lors de la réunion de l'activité conjointe prévue en septembre.

e) Mobiliser le secteur privé et la société civile : comment et quand ?

(1) Le secteur privé :

- I. Micheal Lawrance, OCDE-Secrétariat du CAD, et Pam Bigart, Banque mondiale, ont rencontré le Comité consultatif économique et industriel auprès de l'OCDE (BIAC) au nom des co-présidents le 3 avril, rencontre qui a marqué une première étape dans la mise en œuvre d'un processus de consultations permanentes. Une synthèse des débats ayant eu lieu lors de cette réunion ainsi que quelques propositions concernant les prochaines étapes peuvent être consultées sur le site Internet.
- II. Le Groupe de travail a approuvé la proposition d'organiser une rencontre avec les membres du BIAC intéressés immédiatement avant la réunion de l'activité conjointe. Il a été décidé qu'il importe que le groupe de travail de l'activité conjointe se concertent de manière permanente avec ce groupe représentatif du secteur privé des pays membres de l'OCDE. S'il est du ressort des pouvoirs publics de concevoir et d'administrer le système de passation des marchés publics, le fait qu'ils consultent les principaux acteurs concernés (secteur privé, société civile et partenaires au développement) sur la qualité et le fonctionnement du système fait partie, de l'avis général, des pratiques exemplaires.
- III. Le groupe de travail a estimé qu'il serait préférable que les questions ayant trait au développement du secteur privé à l'échelon local et à son rôle au sein des systèmes de passation des marchés soient débattues au niveau national.

(2) Société civile :

- I. La possibilité, pour le groupe de travail de l'activité conjointe, de participer à la conférence internationale à l'intention des organisations de la société civile (OSC) qui aura lieu en février 2008 à Ottawa sera examinée. Cette conférence est organisée par le Groupe consultatif sur la société civile qui fait partie du Groupe de pilotage assurant l'organisation du Forum à haut niveau prévu à Accra en septembre 2008.
- II. De même que pour le secteur privé, le rôle et les besoins éventuels, en termes de capacités, de la société civile au niveau des pays pourraient être étudiés pendant les séances en sous-groupes consacrées à la validation du processus d'évaluation et de ses résultats.

f) Réunion du Secrétariat du CAD avec des représentants de l'activité conjointe sur le thème du déliement

- (1) Le Président du CAD a demandé que des dispositions soient prises pour que des représentants de la Division Réduction de la pauvreté et croissance de la DCD puissent rencontrer à Copenhague des représentants des pays participant à l'activité conjointe immédiatement avant la réunion de l'activité conjointe afin d'échanger sur le thème du déliement.

g) Plan de communication de l'activité conjointe :

- (1) Le Groupe de travail a examiné et approuvé le plan proposé et demandé que la version révisée de ce plan soit diffusée sur le site Internet et présentée à Copenhague aux participants à l'activité conjointe.
- (2) Le Groupe de travail est convenu qu'il importe de mettre l'accent sur la communication au niveau des pays et de passer par les institutions régionales existantes pour mener des actions de sensibilisation et transmettre les messages essentiels. Les principales cibles de ces actions de communication, à savoir les spécialistes de la passation des marchés et les groupes de coordination de l'aide associant des représentants des donateurs et des administrations des pays partenaires doivent recevoir des messages précis accompagnés d'instruments de communication adéquats.
- (3) Il a également été décidé que les résultats des évaluations et les utilisations préconisées de ces résultats (notamment au service du renforcement des capacités) devraient occuper une place centrale dans la communication avec les pays pilotes.

h) Évolution du canevas du Forum à haut niveau sur l'efficacité de l'aide organisé à Accra, Ghana (du 2 au 4 septembre 2008) : Le Comité directeur chargé de l'organisation de la troisième édition du Forum à haut niveau est un organe spécialement mandaté par le Groupe de travail OCDE-CAD sur l'efficacité de l'aide pour mettre sur pied et orchestrer le déroulement du Forum. Pour le moment, le Forum à haut niveau devrait se dérouler comme suit :

- (1) « **Le marché** » pendant les journées 1 et 2 : manifestation ouverte au public s'articulant autour d'un grand nombre d'exposés et de séances d'échanges et offrant de multiples occasions de mettre en commun des méthodologies et des outils
- (2) **Tables rondes** pendant les journées 1 et 2 : couvrant jusqu'à une dizaine de sujets, dont certains pourraient concerner l'activité conjointe, comme :
 - I. Le renforcement de l'appropriation et des capacités
 - II. L'utilisation des systèmes des pays
 - III. L'application des principes de la Déclaration de Paris dans des États fragiles
 - IV. La mobilisation de la société civile au service de l'exécution du plan d'action
 - V. L'intégration de nouveaux donateurs dans le Partenariat

- VI. Le renforcement de la responsabilité mutuelle (notamment de la reddition de comptes sur le plan intérieur)
- (3) **La session ministérielle** le troisième jour, donnant lieu à l'approbation du Plan d'action d'Accra

3. Prochaines étapes/responsabilité

a) Exercice pilote organisé dans le cadre de l'activité conjointe

- (1) Sollicitation de la permission de certains pays de diffuser sur le site Internet les rapports établis mi-juin et fin août, après transmission préalable desdits aux membres du groupe de travail, et diffusion effective des rapports avec leur accord (M. Lawrance)
- (2) Rédaction, traduction et diffusion sur le site Internet du document de synthèse des rapports de juin et août déjà reçus après approbation du groupe de travail (M. Lawrance/K. Andreasen, Secrétariat du CAD, B. Bech, Banque mondiale)

b) Pays ne participant pas à l'exercice pilote

- (1) Travaux préparatoires et diffusion sur le site d'une liste complète des pays ne participant pas à l'exercice pilote (M. Lawrance, K. Andreasen)
- (2) La planification et la coordination de l'atelier international d'orientation prévu à Paris à la mi-septembre à l'intention des pays ne participant à l'exercice pilote désireux de se servir de la méthodologie (M. Lawrance, K. Andreasen)

c) Guide des bonnes pratiques

- (1) Coordination des travaux d'élaboration et perfectionnement du guide grâce à la réunion de l'activité conjointe et aux données d'expériences et enseignements recueillis auprès des pays pilotes et non pilotes avant le Forum à haut niveau
- (2) Un projet de mandat à l'intention d'un consultant sera communiqué aux membres du Groupe de travail (M. Lawrance)

d) Lutte contre la corruption active et passive

- (1) Coordination de la participation d'experts de l'OCDE à la réunion de l'activité conjointe et, le cas échéant, à d'autres rencontres (M. Lawrance)

e) Secteur privé et société civile

- (1) Coordination des travaux des membres du Groupe de travail et du BIAC en vue de l'établissement du calendrier et de la proposition d'ordre du jour de la réunion (M. Lawrance, Secrétariat du BIAC)
- (2) Examen de la participation éventuelle du Groupe de travail à la conférence internationale à l'intention des organisations de la société civile organisée à Ottawa en février 2008 (J. Comtois, co-Président)
- (3) Rapport sur les résultats lors de la réunion de l'activité conjointe (M. Lawrance)

f) Réunion sur le déliement entre des représentants des pays participant à l'activité conjointe et la Division de la DCD Réduction de la pauvreté et croissance (Copenhague)

- (1) Coordination entre la Division Réduction de la pauvreté et croissance de la DCD et les auteurs du document sur le déliement (M. Lawrance/Bill Nichol, Chef de la Division - Réduction de la pauvreté et croissance, Secrétariat du CAD)
- (2) Remise aux membres de l'activité conjointe du document révisé et d'une liste indicative de questions avant la réunion (M. Lawrance)

g) Plan de communication de l'activité conjointe

- (1) Établissement de la version finale du plan de communication de l'activité conjointe pour examen et approbation par le groupe de travail, diffusion sur le site Internet et présentation de ce plan aux membres de l'activité conjointe (M. Lawrance, K. Andreasen)
- (2)

h) Programmation de la prochaine réunion de l'activité conjointe

- (1) Planification administrative/logistique, conception et planification de la session consacrée « Le marché » et des séances en sous-groupes, chiffrage du coût des services de traduction/d'interprétation simultanée requis (K. Jensen, PNUD - Copenhague / M. Larsen, DANIDA - Copenhague / K. Andreasen / B. Bech / U. Janen, PNUD - Copenhague)